J'ai l'honneur de vous saluer. Duc de Frioul<sup>201</sup>.

#### 2620. VIAZMA, 1<sup>et</sup> NOVEMBRE 1812 – À M. FONTAINE, ARCHITECTE DU LOUVRE ET DES TUILERIES

J'ai différé, Monsieur, de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 octobre, dans laquelle vous voulez bien me donner des renseignements sur les divers travaux à Paris.

À la fin de cette campagne, le palais des Tuileries et le palais du Louvre auront beaucoup gagné par l'avancement des travaux et les embellissements qu'on leur a ajoutés. Cela doit être plus sensible que les années précédentes.

Je ne pense pas qu'il entre dans les intentions de S. M. de placer jamais le théâtre de l'Opéra dans l'emplacement de l'hôtel de Noailles. Dans une dernière lettre, je vous ai prié de m'indiquer les dimensions que l'on aurait à donner à une croix que l'on devrait placer sur le dôme des Invalides. Parmi les trophées que l'on rapporte de Moscou, se trouve la croix qui était sur la tour la plus élevée du Kremlin, appelée Ivan Veliki. Cette croix en fer et en bois, revêtue de plaques de cuivre parfaitement dorées, a été extrêmement abîmée pour être amenée à terre. On n'en aura donc que les morceaux, mais je vous en envoie les exactes dimensions que je vous prie de conserver. Cela servira pour la réparer lorsque l'on voudra la remonter dans le lieu qui sera le plus propre pour y ériger ce trophée<sup>202</sup>.

## 2621. VIAZMA, 1<sup>ct</sup> NOVEMBRE 1812 – AU BARON COSTAZ, INTENDANT DES BÂTIMENTS DE LA COURONNE

M. le baron, j'ai reçu le tableau sommaire de la situation des travaux des bâtiments à l'époque du 30 septembre que vous avez bien voulu m'envoyer; je vous prie d'en agréer tous mes remerciements. Il paraît que ces travaux sont toujours poussés avec une grande activité. À la fin de cette campagne, on va jouir de beaucoup de choses nouvelles et surtout à Paris dans les environs du palais des Tuileries et du Louvre.

Je pense bien comme vous relativement aux semailles que l'on veut faire dans les contre-allées du parc de Versailles, et je ne manquerai pas d'en parler au prince de Neuchâtel<sup>203</sup> pour qu'il n'écoute pas la demande du capitaine des forêts. Je ne pense pas d'ailleurs qu'il appartienne exclusivement à S. A. S. d'ordonner cette plantation, qui est dans un parc et non pas dans une forêt.

<sup>&</sup>lt;sup>201</sup> Expédition: BnF, Mss, Français 6580, fol. 111.

Voir à ce sujet P.-F.-L. Fontaine, *Journal*..., vol. 1, p. 338, 5 novembre 1812.

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> On retrouve, à la date du 25 septembre 1812 une lettre de Costaz à Berthier relative à l'ensemencement des contre-allées du petit parc de Versailles, sujet qui intéressait autant l'architecte en charge du jardin que l'administration des forêts de la Couronne, liée à celle du grand veneur. Dans sa réponse, écrite à Moscou le 13 octobre, Berthier, favorable à l'opération qui permettrait de procurer de la nourriture au gibier, affirma son soutien au capitaine forestier Noiret contre l'administration des Bâtiments (AN, O<sup>2</sup>234, dossier 1 et O<sup>2</sup>235, dossier 5).

1812 1199

#### 2622. VIAZMA, 1<sup>ct</sup> NOVEMBRE 1812 – AU BARON TORTEL, SOUS-GOUVERNEUR DU PALAIS DE SAINT-CLOUD

Monsieur le baron, j'ai reçu avec votre rapport la demande que vous m'avez adressée pour S. M. en faveur de votre gendre. Je me suis empressé de la remettre, mais je ne pense pas que le moment soit bien favorable à cause des occupations dont S. M. est surchargée. Il eût été peut-être bon que vous vous fussiez adressé en même temps au ministre des Finances ou à M. le comte Barbé-Marbois qui eussent pu peut-être proposer votre gendre pour la place que vous dites vacante.

#### 2623. VIAZMA, 1<sup>et</sup> NOVEMBRE 1812 – À M. LEDUC, SECRÉTAIRE DU GRAND MARÉCHAL DU PALAIS

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 9 octobre et vos [paquets] numéros 1, 2, 3 et 4. Quand je vous ai grondé pour m'avoir envoyé des enveloppes comme vous m'en avez envoyé, je ne conçois pas comment vous avez pu m'envoyer des gants de la même manière, puisque d'ailleurs je ne vous l'avais pas fait demander.

Dans le  $n^{\rm o}$  1, vous m'annoncez une lettre à M. Peyrusse qui lui a été remise. Vous accuserez réception à M. Plauzolles de son état de distribution de bienfaits.

J'envoie l'ordre à M. Ertault pour les 600 fr. qui sont dus à M. Rathery. Quant à votre loyer, je ne puis le faire encore parce que je ne sais pas où en est la caisse particulière. Il faudra m'en reparler vers la fin de l'année.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Duc de Frioul<sup>204</sup>.

### 2624. VIAZMA, 1er NOVEMBRE 1812 – AU COMTE DE MONTESQUIOU, GRAND CHAMBELLAN

Monsieur le comte, je dois répondre à deux lettres que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire les 12 et 15 octobre et que j'ai trouvées ici, je la remercie bien pour les nouvelles qu'elle veut bien me donner sur la santé de L. L. M. M. Celle de l'Empereur est excellente.

Depuis le départ de Moscou, c'est-à-dire depuis le 18 octobre, nous sommes en marche. Nous avons, jusqu'à présent, été favorisés par le temps qui est superbe, quoique le froid soit vif. Après avoir pris la direction de Kalouga et avoir battu et chassé l'ennemi de ses positions, l'armée, suivant le plan qui avait été arrêté, est revenue sur ses pas pour reprendre la grande route de Mojaïsk. On a voulu reprendre la grande route parce que on a craint dans la mauvaise saison de se jeter dans des communications trop difficiles et d'ailleurs en repassant on replie les postes et hôpitaux que l'on avait établis. Comme à l'ordinaire on ne retrouve pas un seul habitant et très peu d'habitations, mais les privations cesseront à mesure que l'on se rapproche de la Lithuanie.

<sup>&</sup>lt;sup>204</sup> Expédition: BnF, Mss, Français 6580, fol. 112.

Je ne sache pas qu'il ait été fait encore aucune démarche pour le remplacement de M. Spontini<sup>205</sup>, j'en ai écrit à M. de Rémusat et j'attends sa réponse. J'ignore si la nomination du directeur du théâtre de l'Odéon est faite par S. M. ou par le surintendant.

Vous avez bien voulu penser à me faire un double envoi de cartes et de jeux, je vous prie d'en recevoir tous mes remerciements, cela nous servira de distraction pour nos quartiers d'hiver.

Je renouvelle à Votre Excellence l'assurance de mon sincère attachement et de ma haute considération.

Duc de Frioul<sup>206</sup>.

### 2625. VIAZMA, 2 NOVEMBRE 1812 – À M. LEDUC, SECRÉTAIRE DU GRAND MARÉCHAL DU PALAIS

J'ai reçu, Monsieur, votre paquet nº 5.

Le 16 [octobre] je vous ai accusé réception du 28 et 29 septembre et je ne vous ai écrit que pour que je puisse demander le supplément nécessaire pour le nouvel opéra, il fallait que je susse ce que l'Opéra avait reçu dans le courant de cette année de toute manière et le détail des primes accordées par son budget pour tous les ouvrages nouveaux ou remis dans le courant de l'année.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Duc de Frioul<sup>207</sup>.

## 2626. VIAZMA, 11 NOVEMBRE 1812 – AU BARON TORTEL, SOUS-GOUVERNEUR DU PALAIS DE SAINT-CLOUD

Monsieur le baron, j'ai reçu le rapport que vous m'avez fait sur les dispositions qui ont été prises le 23 octobre pour la sûreté du palais de Saint-Cloud.

Je sais que depuis longtemps on se néglige pour la surveillance, les rondes et les patrouilles. On n'en fait qu'une seule dans la nuit et toujours à la même heure. Ce n'est pas comme cela que l'on doit faire et ce n'est pas ainsi que l'on servait autrefois. Il arrive ensuite une circonstance où l'on se repent d'avoir trop négligé ce que l'on devait faire<sup>208</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>205</sup> Gaspare Spontini (1774-1851), célèbre compositeur italien installé à Paris en 1803, directeur de la musique de la Chambre de Joséphine, auteur des opéras *La Vestale* et *Fernand Cortez*, était devenu le directeur de l'Opera seria buffa. À la suite d'un conflit il fut remplacé par Paër.

<sup>&</sup>lt;sup>206</sup> Expédition: AN, 349AP 19.

<sup>&</sup>lt;sup>207</sup> Expédition: BnF, Mss, Français 6580, fol. 113.

<sup>&</sup>lt;sup>208</sup> Il s'agit d'allusions à la tentative de coup d'État ourdie par le général Malet qui fut déjouée dans la nuit du 23 au 24 octobre, et que Napoléon apprit le 6 novembre.

1812 1201

## 2627. SMOLENSK, 11 NOVEMBRE 1812 – À M. LEDUC, SECRÉTAIRE DU GRAND MARÉCHAL DU PALAIS

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre n° 10. Je vous ai accusé réception des précédentes. Voici différentes lettres à expédier. Je pense que vous avez soin de cacheter et d'adresser toutes les lettres que je vous envoie ouvertes.

Vous verrez par une lettre que j'écris à M. Ertault ce qui est arrivé pour une lettre à M. de Cussy. Si vous vous rappeliez que ce soit vous qui ayez remis la lettre, je vous prie de ne pas donner la lettre à M. Ertault et de prendre pour vous ce que je lui écris.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Duc de Frioul<sup>209</sup>.

## 2628. SMOLENSK, 11 NOVEMBRE 1812 – AU COMTE DE MONTESOUIOU, GRAND CHAMBELLAN

Monsieur le comte, je reçois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 octobre par laquelle vous m'annoncez un nouvel envoi de jeux. Les premiers ne sont pas encore arrivés, mais il n'y a pas de mal, car ils ne nous seraient d'aucune utilité dans ce moment.

Vous m'annoncez aussi quelques effets pour M. votre fils, ils ne lui seront pas non plus fort utiles, car il va être chargé d'une mission pour Paris et vous allez avoir le plaisir de le posséder. Je pense que cela sera bien agréable à M<sup>me</sup> de Montesquiou.

La lettre de M. le comte de Lomellini<sup>210</sup> sera remise exactement à S. M.

Je renouvelle à Votre Excellence l'assurance de ma haute considération et de mon attachement.

Duc de Frioul<sup>211</sup>.

#### 2629. VIAZMA, 12 NOVEMBRE 1812 – AU COMTE DE BEAUHARNAIS, CHEVALIER D'HONNEUR DE L'IMPÉRATRICE

Monsieur le comte, je ne doute pas que le service militaire et de police ne se fasse très exactement à Saint-Cloud, mais c'est de cette régularité même qu'il peut naître des inconvénients, et je vous prie de me permettre de vous expliquer ce que j'en pense. Les officiers qui sont toujours les mêmes prennent leurs habitudes dans le pays, y font des connaissances, bavardent et facilitent aussi les moyens de savoir ce qui se passe au château.

On devrait faire des rondes ou patrouilles, soit de jour, soit de nuit, et pour qu'elles aient du succès, on devrait les faire à différentes heures et sans jamais faire le lendemain ce que l'on a fait la veille. Eh bien! Je sais que l'on n'en fait jamais qu'une parce que l'on ne peut se dispenser de le faire, toujours de la même manière, et toujours à la

<sup>211</sup> Expédition: AN, 349AP 19.

<sup>&</sup>lt;sup>209</sup> Expédition: BnF, Mss, Français 6580, fol. 114.

<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> La famille Lomellini avait compté plusieurs doges à Gênes au xvIII<sup>e</sup> siècle.

même heure. M. Tortel devrait en faire au moins une chaque nuit et ne pas se coucher sans avoir visité tous ses postes, je suis sûr qu'il ne le fait pas.

Je sais aussi que plusieurs employés de la Maison ou des écuries font venir coucher des femmes avec eux dans leurs logements. Vous pourriez en parler au concierge de ma part pour empêcher cela, parce que c'est encore un désordre et que cela facilite les moyens de pratiquer le palais et de savoir ce qui s'y passe.

## 2630. SMOLENSK, 13 NOVEMBRE 1812 – NOTE À L'EMPEREUR: «CAISSE DES THÉÂTRES. DEMANDE D'AUTORISATION POUR PAYER LA PRIME DE 45 000 FR. ACCORDÉE POUR L'OPÉRA DE LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE»

Par le budget de l'Académie impériale de Musique, S. M. a accordé différentes primes pour quatre ouvrages nouveaux qui devraient être donnés dans le courant de l'année et indépendamment du secours ordinaire fixé pour toute l'année. La somme accordée pour l'opéra de la *Jérusalem délivrée* est de 45 000 fr. Je supplie S. M. d'accorder son autorisation pour que je puisse faire verser cette somme dans la caisse de l'Académie impériale de Musique. L'administration la réclame vivement, l'ouvrage est annoncé comme ayant du succès et faisant de bonnes recettes.

Le grand maréchal du palais,

Duc de Frioul<sup>212</sup>.

### 2631. SMOLENSK, 13 NOVEMBRE 1812 – AU COMTE DE RÉMUSAT, SURINTENDANT DES THÉÂTRES

Monsieur le comte, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 octobre. Je vous remercie bien pour tous les détails qu'elle renferme, ainsi que pour les renseignements que vous avez bien voulu m'envoyer et que j'aurai l'honneur de soumettre à S. M. en lui présentant le projet de budget pour la caisse des théâtres pour l'année 1813. Vous pouvez être certain que je ne négligerai pas ce qui vous intéresse.

Comme je ne pourrai faire ce travail que dans un moment de tranquillité, [et que] dans ce moment l'armée est en mouvement, il sera possible que d'ici lors je puisse recevoir les notions nécessaires pour les primes à accorder pour les ouvrages nouveaux qui seront donnés en 1813. J'ai l'honneur de vous envoyer le mandat de 45 000 fr. pour celle qui a été fixée pour l'opéra de la *Jérusalem délivrée*. Il en reste encore deux à donner, celle pour les *Danaïdes* que vous m'annoncez ne devoir pas être monté cette année, et celle pour la remise du ballet d'*Achille à Scyros*<sup>213</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>212</sup> Expédition autographe: BnF, Mss, Français 6588, fol. 91. Apostillé: «app. N. Smolensk, le 13 novembre 1812.»

<sup>&</sup>lt;sup>213</sup> Ballet-pantomime de Gardel, musique de Cherubini, donné la première fois sur le théâtre de l'Académie impériale de musique le 18 décembre 1804.

1812

# 2632. SMOLENSK, 13 NOVEMBRE 1812 – À M. LEDUC, SECRÉTAIRE DU GRAND MARÉCHAL DU PALAIS

Je vous ai envoyé les mandats de la caisse des théâtres pour le mois de novembre, je vous ai accusé réception de tous les papiers relatifs au budget de 1813, ce n'est pas M. Martin qui a reçu une gratification à Moscou, mais M. Martini<sup>214</sup>.

Je vous envoie l'ordre de S. M. et le mandat pour la mise de la *Jérusalem délivrée*. Expédiez tout cela comme cela doit l'être<sup>215</sup>.

Dans le compte de l'année il me semble que pour ne pas dénaturer le budget il faudrait le présenter tel qu'il est et imputer sur la somme qui reste à distribuer pour gratifications et dépenses diverses toutes les dépenses qui ont été prises sur cette somme, sauf à en faire un état à part.

Ma femme doit être arrivée à Paris, qu'elle se serve ou non de l'entresol. Il faut que les bureaux et les papiers restent toujours en haut où ils sont, que ce soit là que se fasse tout le travail et que vous exigiez aussi que ce soit là qu'on porte toutes les lettres. [J'ai] recu la lettre n° 13.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Duc de Frioul<sup>216</sup>.

### 2633. BENITZA, 4 DÉCEMBRE 1812 – À M. LEDUC, SECRÉTAIRE DU GRAND MARÉCHAL DU PALAIS

J'ai reçu toutes vos lettres jusqu'au 21 novembre, mais je n'ai pas le temps de répondre à aucune. De même je ne les ai pas conservées, non plus que les papiers que vous m'aviez envoyés précédemment que j'ai été dans le cas de brûler avec une partie de mes équipages<sup>217</sup>, ainsi je vous prie donc de me les envoyer de nouveau, et tout ce qui est relatif au budget de la caisse des théâtres. J'ai brûlé aussi le travail de M. de Rémusat, je vous prie de lui demander de vous en remettre une copie que vous m'enverrez.

Je vous ai recommandé hier et je vous le recommande de nouveau de ne plus m'envoyer de lettres quelconques par l'estafette mais d'en faire des paquets que vous remettrez à l'auditeur. Quoique les communications soient à peu près rétablies, cependant ce dernier moyen est le plus sûr.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Duc de Frioul.

<sup>214</sup> Duroc fait allusion aux gratifications accordées aux comédiens français installés à Moscou, qui avaient fait l'objet du rapport à l'Empereur du 25 septembre. Le nom du comédien Martini avait dû être mal lu par le secrétaire Leduc.

<sup>215</sup> Le 13 novembre 1812, Duroc fit signer à Napoléon une « demande d'autorisation pour payer la prime de 45 000 fr. accordée pour l'opéra de la *Jérusalem délivrée*». La somme devait être prélevée sur le budget de l'Académie impériale de musique, qui disposait d'un fonds d'encouragement pour les œuvres nouvelles (BnF, Mss, Français 6588, fol. 91).

<sup>&</sup>lt;sup>216</sup> Expédition: BnF, Mss, Français 6580, fol. 115.

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> Le 20 novembre à Orcha, Napoléon, craignant de tomber aux mains des Russes, avait ordonné de brûler «tous les papiers venus ce jour-là de Paris, tous les travaux des ministres». Duroc fut sans doute également contraint de détruire ses papiers.